

Au cœur de l'identification des récidivistes





6
Eclairage



8
Actualité



26
Assermentation 2013

Sommaire

- 5 Point de vue**
- 6 Eclairage**
Création d'une Direction prévention & communication à la Police cantonale Vaudoise
- 8 Actualité**
Identification des récidivistes: du marquage au fer rouge à l'empreinte et l'ADN, deux siècles d'évolution policière...
- 12 Partenaires**
Prévention Suisse: rencontre avec Martin Boesch
- 16 Sur le vif**
Les spécialistes des groupes d'intervention en terre vaudoise
- 18 Portrait**
Le caporal Xavier Gretillat, invaincu au billard français depuis plus de 20 ans en Suisse
- 20 L'instantané**
Prévention routière
- 22 Coup de cœur**
Le caporal Claude Corboud, spécialiste de la montagne
- 24 Prévention routière**
140 motards se sont faits plaisir en apprenant à connaître leurs limites
- 26 Assermentation 2013**
- 28 Remises des brevets fédéraux Savatan**
- 30 Personnel**
Nouveaux collaborateurs et départs à la retraite



5
Point de vue



22
Coup de cœur

N°89/ Juin 2013

Paraît 4 fois par an
Tirage 4200 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP (3153 exemplaires)



Editeur: Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

Comité éditorial: Jean-Christophe Sauterel, rédacteur en chef, Olivia Cutruzzola, responsable d'édition, Marlyse Biderbost, Pierre-Olivier Gaudard, Philippe Jaton, Olivier Rochat

Rédacteurs: Olivia Cutruzzola, Eric Borgo, Frédéric Scholl

Photographies: Nicolas Gruber, Jérémie Voïta, Jean-Christophe Sauterel, Jonathan Somville, Débora Varela, Studio Lyet

Infographie (page 7): Cynthia Garcia (pictogramme ordinateur: Alex Valdivia / Pictogramme silhouette: Lynn Christensen)

Mise en page: Next communication SA

Relecture: Police cantonale vaudoise

Impression: PCL Presses Centrales SA

Abonnement: Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Contact: presse.police@vd.ch - 021 644 81 90
www.police.vd.ch

Publicité: Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur



L'OCCASION AU JUSTE PRIX!



Route de Genève 3 • 1030 Bussigny

Face à Conforama • T 021 706 40 40

CENTRE DE L'OCCASION AUTOMOBILE

LE TERRITOIRE DE L'OCCASION

Mundo.
Des vacances sans souci.

Plus de Fr. 25'000.-
de bons de voyage à gagner!
www.mundo2013.ch



MISSION PROTECTION INTÉGRALE

Grâce à notre couverture mondiale en cas de maladie et d'accident Mundo, le complément idéal à l'assurance de base SanaTel. Demandez-nous une offre: www.protectionintegrale.ch 0800 808 101.

Vos assureurs membres du



Swiss Power Group.

Publicité



Point de vue

Le mois de mai dernier a été singulièrement éprouvant pour l'ensemble des forces de polices vaudoises et ses consœurs des cantons voisins. Au nom du Conseil d'État vaudois, je tiens à exprimer notre gratitude et notre respect à vous toutes et tous, collaboratrices et collaborateurs, qui vous êtes impliqués fortement dans le drame de Châtonaye et l'évasion du Bois-Mermet à Lausanne.

Revenons tout d'abord sur l'enlèvement et l'homicide sordide dont a été victime Marie le 13 mai 2013. Je réitère avant tout ma solidarité et mon soutien à la famille et aux proches de Marie. Je suis bouleversée par l'épreuve qu'ils endurent, et qui marquera leur vie à jamais. Il n'est pas de mots assez forts pour exprimer ma compassion envers l'entourage de cette jeune fille.

Cela dit, le professionnalisme et l'engagement qui ont permis de retrouver tout d'abord l'auteur, en moins de 24 heures, puis rapidement la victime, hélas décédée, dans un bois de Châtonaye, ont été relevés à juste titre par tous les observateurs. Le Commandant Antenen, qui m'a continuellement informée de la situation, a lui aussi souligné la solidarité ainsi que l'engagement dont ont fait preuve tous les corps de police impliqués.

Vous avez été plus de 300 policiers, gendarmes, inspecteurs et aspirants à vous relayer tant au niveau des recherches sur le terrain que lors des diverses opérations d'investigations judiciaires. Je vous remercie pour la qualité de votre travail. Mes remerciements vont aussi à l'Académie de police de Savatan qui, sollicitée par le Commandant de la Gendarmerie, a mis la totalité de l'école à disposition pour une battue qui a porté ses fruits.

Je veux aussi revenir sur l'évasion spectaculaire de cinq détenus de la prison du Bois-Mermet à Lausanne le 14 mai 2013. Là aussi, suite à votre perspicacité et votre engagement, deux des évadés ont pu être interpellés, à peine deux jours après leur évasion, dans des circonstances risquées nécessitant un courage exemplaire de la part des forces de l'ordre. Deux complices, qui

avaient facilité leur opération «commando», ont également été arrêtés lors de cette opération risquée en banlieue lausannoise. Dans ce cas aussi, la collaboration inter police a fait la preuve de son efficacité, ce qui me réjouit particulièrement dans un

«Au nom du Conseil d'État vaudois, je tiens à exprimer notre gratitude et notre respect à vous toutes et tous, collaboratrices et collaborateurs, qui vous êtes impliqués fortement dans le drame de Châtonaye et l'évasion du Bois-Mermet à Lausanne».

contexte où la criminalité, toujours plus mobile et violente, nécessite de nouveaux moyens d'intervention.

Encore une fois, en mon nom et à celui de mes collègues du Conseil d'État, je vous exprime mes sincères remerciements pour la qualité des missions que vous effectuez au service de la population vaudoise. ■

Jacqueline de Quattro
Cheffe du département de la Sécurité
et de l'Environnement



Eclairage

Création d'une Direction prévention & communication à la Police cantonale Vaudoise

Afin de renforcer davantage encore son engagement auprès de la population du canton, le Commandant de la Police cantonale a décidé de la création d'une Direction prévention et communication opérationnelle depuis le 1er janvier 2013. La mise en place de cette nouvelle direction est accompagnée par la création d'un poste de médiateur. La Police cantonale, dans l'esprit du message de son Commandant «Aidez-vous, la Police vous aidera» entend renforcer ses efforts d'information et de prévention ciblés notamment dans la lutte contre les cambriolages et les escroqueries.

Réalisé par EB

Pour renforcer le leadership de la Police cantonale vaudoise dans le domaine de la prévention, son Commandant a pris la décision de fusionner la division presse & communication avec la division prévention de la criminalité. Cette nouvelle entité baptisée Direction prévention & communication est devenue opérationnelle le 1er janvier de cette année. La responsabilité de cette nouvelle Direction prévention et communication est confiée au commissaire Jean-Christophe Sauterel. La création de cette nouvelle direction s'inscrit dans la volonté de transparence et de rapprochement de la Police cantonale avec les citoyens.

Le commissaire adjoint Pierre Olivier Gaudard conserve la conduite de l'entité «prévention criminalité»; le Lieutenant Philippe Jaton a pris la responsabilité de l'entité «communication et relations publiques». La cellule multimédia est désormais sous la responsabilité de Jonathan Somville. Enfin, un poste de médiateur avec pour mission de prendre en charge les récriminations des citoyens a

été créé. Celui-ci est occupé par l'adjutant Michel Riesen.

« En matière de prévention, la Police cantonale, leader et novatrice, s'engage avec ses partenaires, au profit d'une population responsable ».

En parallèle, les relations entre la nouvelle Direction et la brigade de prévention routière, qui demeure une entité de la Gendarmerie vaudoise, ont été renforcées pour toutes les actions touchant les partenaires externes. Fort d'une vision commune, les synergies permettent de renforcer encore davantage les campagnes de prévention routière et les actions de relations publiques. Poursuivre la mise en œuvre d'une vision globale de communication au service du citoyen, telle est la volonté clairement affichée par la Police cantonale vaudoise et sa direction prévention et communication. Au nombre des projets pour 2013 de la direction un effort particulier est fourni

quant à la présence sur les réseaux sociaux. Présent depuis 2010 sur Facebook et 2011 sur Twitter cette année voit un renforcement de leur utilisation tant à des fins informatives que préventives. Menant tant une politique proactive que réactive, la direction prévention et communication publie notamment le magazine que vous tenez dans vos mains, ainsi que l'info plus, feuille d'information de prévention criminelle. Comme le relève Pierre Olivier Gaudard, « Plus les gens sont informés moins ils encourent le risque de devenir des victimes. »

Interview avec Michel Riesen, médiateur de la police cantonale

Le poste de médiateur est confié à l'adjutant Michel Riesen. Il a fait son école en 1984 et a commencé sa carrière en tant que gendarme à Vevey avant de devenir chef de poste à Chexbres, puis gérant de sécurité. Ses missions se sont focalisées de plus en plus sur les relations avec les citoyens en rupture avec l'État et ses représentants. A ce jour, l'adjutant gère une centaine de dossiers. L'entrée en vigueur du nouveau code civil et la crispation de la situation socio-économique ont certainement eu un impact sur l'augmentation toujours plus importante des cas. Nous avons rencontré le nouvel Ombudsman de la Police cantonale vaudoise afin de vous faire découvrir sa fonction.

Quelles sont vos tâches et quelle approche privilégiez-vous?

Je suis là pour régler les litiges et les incompréhensions entre les citoyens et divers représentants de l'administration, soit pacifier les relations et débloquer la situation. Je dois être en contact constant avec les citoyens qui ont exprimé leurs doléances et leur rappeler qu'ils ont des droits et mais aussi des devoirs. Je dois connaître parfaitement deux éléments: les lois et leur application et les rouages de l'administration. Je me dois d'écouter toutes les parties afin d'avoir une vision d'ensemble de la situation, sans a priori, en restant neutre et surtout en faisant preuve d'empathie. Tous ces éléments constituent des conditions sine qua non pour réussir à rétablir le dialogue. Les interlocuteurs doivent remettre en cause leurs certitudes afin de débloquer le conflit. C'est possible lorsque un lien de confiance est rétabli. Je profite de l'aura de la Police cantonale pour créer ce lien. Cela demande un certain investissement. Il faut éviter de traiter les cas dans la précipitation, dans une société où le temps vient à manquer, c'est là un effort primordial: prendre le temps d'écouter, le temps d'analyser tous les paramètres et enfin le temps de conseiller. À Noël certaines personnes que je suis depuis plus de 10 ans m'envoient leurs vœux. Je vois ceci comme une grande récompense, celle de la reconnaissance d'une confiance à mon égard. Mais la situation n'est pas



toujours aussi idyllique, loin s'en faut. Dans certains en cas et en dernier ressort, il m'arrive de faire appel à mes collègues gendarmes pour éviter des débordements violents. Les deux tiers des cas ou mes services sont requis, le sont pour de la violence verbale, le tiers restant relevant de violence physique. Mon rôle consiste également en la mise en place de stratégie à plus long terme avec les services concernés et je me réjouis de pouvoir y travailler.

Vous qui êtes expérimenté dans le domaine, avez-vous remarqué une évolution des doléances des citoyens ?

Oui, très clairement, la dureté des conditions sociales actuelles a forcément un impact sur le comportement des citoyens. De plus en plus de personnes vivent dans une grande détresse, tant matérielle qu'affective. On ne peut que constater une certaine perte de repères, particulièrement chez les plus jeunes. Les liens sociaux et familiaux se détériorent peu à peu, le paradoxe d'une société qui n'a jamais eu autant de moyens de communication, mais tant de gens seuls. Si on pouvait acheter des parts de bonheur, certains deviendraient vite millionnaires.

Comment voyez-vous votre fonction au sein de la direction?

Je me réjouis d'être intégré dans cette direction, mais également de la formalisation de ce poste. Dans les faits, mes tâches vont concrètement peu changer, j'étais déjà la porte d'entrée dans la police pour ce type de problématiques. Cependant la création du poste va certainement faciliter certaines prises de contact administratives. Il y a aussi une reconnaissance de la portée de mon travail par la Police cantonale, qui à chaque résolution pacifique n'a pas besoin d'intervenir. Je pense qu'il faut renforcer encore davantage la collaboration avec les différents services de l'État. Mon rôle d'interlocuteur nécessite d'avoir une vision globale et une collaboration étroite avec les différents interlocuteurs auxquels se sont adressés en premiers les citoyens mécontents. ■



Actualité

Identification des récidivistes: du marquage au fer rouge à l'empreinte et l'ADN, deux siècles d'évolution policière...

Le service de l'Identité judiciaire de la Police de sûreté vaudoise assure trois missions principales, la recherche et l'exploitation des preuves matérielles, l'identification des récidivistes et l'identification de personnes décédées dont l'identité n'est pas établie. L'identification des récidivistes est assurée quotidiennement par trois collaborateurs, dont Rémy Bavaud, qui a accepté de nous guider pas à pas afin de nous faire mieux connaître ses spécialités.

Réalisé par Olivia Cutruzzola

Le sourire toujours en coin, prêt à asséner une boutade à qui croise son chemin, Rémy Bavaud consulte sa feuille de route pour la journée. Il est 8h30 et la valse à mille pas peut débuter! En ce début de matinée, Rémy n'est sûr que d'une chose: il va encore beaucoup marcher d'une passerelle à l'autre, d'un bâtiment à l'autre! Pour le reste, il s'adaptera comme toujours au gré des impondérables que réservent les métiers de la police. Le premier déplacement s'effectue du bureau de la division des récidivistes à la passerelle du CB3, bâtiment de la sûreté. Une petite salle contenant un bureau, un ordinateur, un appareil de photo positionné face à une chaise, une table de prises d'empreintes, un mètre de mesure et un lavabo. Un espace confiné, sans fenêtre, au sein duquel Rémy passe quasiment l'entier de ses journées.

Le premier «prévenu», emmené par les inspecteurs en charge de l'enquête, est un homme d'origine érythréenne, soupçonné d'actes d'ordre sexuel sur un enfant. D'emblée, Rémy prévient: « Je ne suis pas là pour juger le prévenu. Mon unique objectif est de réaliser parfaitement mon travail afin peut-être de contribuer à le confondre ou non ». La Base de données de l'Identité Judi-

ciaire (BIJ) ouverte, le spécialiste commence par vérifier si l'individu est déjà connu des services de police vaudois. Même exercice au moyen de l'Identiscan, petit lecteur digital, directement relié aux bases de données du Département fédéral de justice et police. L'homme est connu pour un autre délit commis en Suisse. Ces contrôles de base effectués, la procédure de prise des mesures signalétiques de la personne peut débuter. Le prévenu est invité à se laver les mains. Il est ensuite mesuré, décrit avec précision – forme du visage, du nez, de la bouche, du menton, couleur des cheveux, dentition, tatouages, cicatrices, etc. – avant d'être prié de s'asseoir pour signer le document officiel qui atteste de la procédure. Le prévenu s'y prête de bonne grâce, sans laisser paraître ni agacement ni signe de désapprobation. « Dans 99,9% des cas, cela se passe très bien ! La prise des mesures signalétiques est strictement d'ordre administrative. Mes hommes traitent les prévenus de manière égale et avec respect. Il n'y a donc aucune raison que des tensions surgissent » précise l'Ipa Bruno Flückiger, chef de la division depuis décembre 2010. Alors que Rémy, aux automatismes bien rodés depuis 14 ans qu'il effectue cette activité, dicte quasi machinalement le signalement, soit les caractéristiques physiques de la personne, appelées autrefois portrait parlé, Alain, inspecteur de l'ID venu le soutenir dans sa tâche, les entre consciencieusement dans l'ordinateur. La précision du programme le rend complexe, mais le processus est bien guidé. Il s'agit de ne manquer aucune étape afin de pouvoir ajouter une pièce précieuse au dossier de police. Cette première étape achevée, Rémy enfle ses gants en latex et prépare sont matériel ADN. Deux frottis sur la lèvre inférieure suffisent à boucler l'échantillon qui sera envoyé pour analyse. La prise d'empreintes digitales est l'étape la plus délicate. Les dix doigts sont minutieusement roulés sur le tapis d'ancre noir, puis les tranches et les palmaires des deux mains. « Même si cela fait 14 ans que je fais ce travail, je me dois toujours de garder la même précision et la minutie lors de la prise d'empreintes. Car j'effectue ce travail pour tous les partenaires qui pourront ensuite avoir accès à ces don-

La Division récidivistes en un clin d'œil...

Chef de division
Ipa Bruno Flückiger
Collaborateurs
Rémy Bavaud et Jean-Luc Dutoit
(dès le 1er août 2013)
Permanence
4 inspecteurs en soutien
les week-ends et en soirée
Nb de passages signalétiques
2000 à 2200 /an



Dessus: La prise d'empreintes digitales est l'étape la plus délicate. Les dix doigts sont minutieusement roulés sur le tapis d'ancre noir, puis les tranches et les palmaires des deux mains.

Dessous: L'Identiscan, petit lecteur digital, directement relié aux bases de données du Département fédéral de justice et police qui permet de savoir si un prévenu est connu pour un délit commis en Suisse

nées. Les mauvaises empreintes seront inexploitable pour l'enquête ! » La conscience professionnelle et la volonté du travail bien fait sont deux qualités qui débordent chez Rémy Bavaud. Elles sont indispensables à la réalisation de ce travail fastidieux, voire répétitif, mais ô combien fondamental pour la chaîne judiciaire.

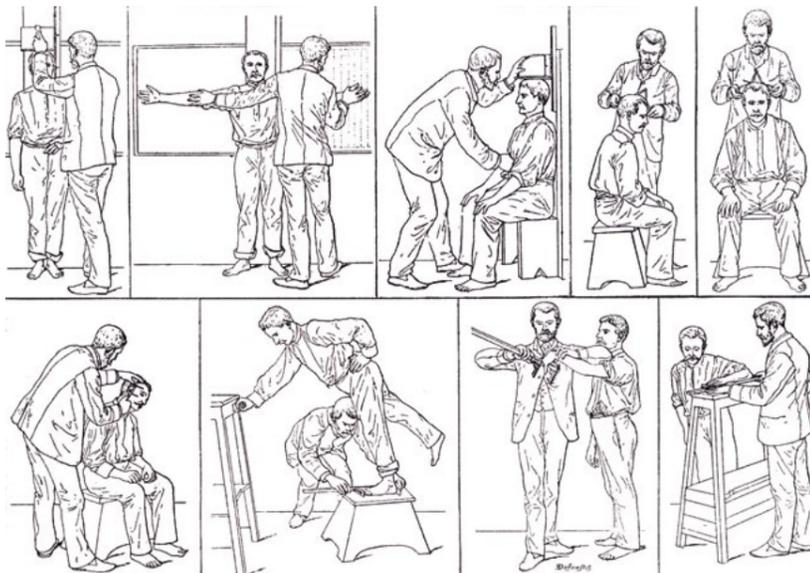
Enfin, la photographie signalétique du prévenu derrière un écriteau avec ses données personnelles, clôt la procédure des mesures signalétiques. De face, de profil et de trois-quarts. Le tout est dans la boîte en quelques clics.

En résumé, il aura fallu à Rémy une quinzaine de minutes pour procéder à toutes les étapes du processus, descriptif détaillé de la personne, ADN et empreintes, puis photographie. Passé aux mesures signalétiques, le prévenu est maintenant connu des services de police vaudois et suisses.

8h45. Pas de temps mort. Le café attendra... Trois autres prévenus attendent en zone carcérale. Emmenés à la Blécherette par la Police Judiciaire de Lausanne.

« Dans 99,9% des cas, cela se passe très bien ! La prise des mesures signalétiques est strictement d'ordre administrative. Mes hommes traitent les prévenus de manière égale et avec respect. »

Rémy et Alain quittent la passerelle afin de se rendre au sous-sol du bâtiment CB3. « Ce travail nécessite énormément de déplacement en une journée. Mais cela maintient en forme » plaisante Rémy Bavaud. Une femme roumaine, interpellée pour vol et utilisation frauduleuse d'un ordinateur, un jeune Suisse, pour brigandage qualifié et un Albanais pour infractions aux Lois sur les Stupéfiants et les Étrangers. Rémy et Alain préparent leur matériel afin de pouvoir enregistrer les données de ces personnes. Taille, description, ADN, empreintes, photos, viendront compléter les bases de données helvétiques des délinquants. Un maillon essentiel de toute la chaîne des partenaires impliqués dans une enquête pénale puisqu'il permet de déterminer l'identité d'une personne. Encore faudra-t-il parvenir, sur la scène de crime, à relier ses données avec des traces et à prouver que ces traces sont liées à l'activité délictueuse... Pour cela, les enquêteurs prennent le relais. ■



Le Bertillonage

Un peu d'histoire...

Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, la récidive a toujours été considérée comme un danger grave pour la société. Mais encore fallait-il, d'une part, pouvoir identifier la personne et la mettre en relation avec le délit commis et, d'autre part, savoir que l'on avait bien affaire à un récidiviste. Une mission d'une grande importance dans un système basé à juste titre sur la présomption d'innocence. Jusqu'au début du XIXe siècle en France, un procédé, nommé « la marque », consistait à marquer au fer rouge les malfaiteurs. Un «V» pour voleur, un «F» pour faussaire, désignait définitivement celui qu'une première condamnation avait flétri. La récidive était marquée par la répétition de la lettre à chaque nouvelle infraction. Ce procédé pour le moins « barbare » a été abandonné en 1832, ce qui laissa les polices sans moyen d'identification des récidivistes. Pour cela, on fit plus tard appel à des policiers « physionomistes » et expérimentés (avènement du portrait parlé). Pour que la récidive soit établie formellement, il fallait que tous les policiers chargés de cette mission soient d'accord entre eux et que l'individu prévenu confirme avoir été reconnu. Cette méthode fut également vite abandonnée par manque d'efficacité. Dans les années 1840, la photographie signalétique fit son apparition et les clichés des délinquants ajoutés à leur fiche signalétique. Cependant, par manque d'uniformité dans la manière de procéder, les photos étaient souvent inexploitable.

Les révolutions du Bertillonage et de la dactyloscopie

Il fallut alors attendre 40 ans, et l'arrivée d'un jeune auxiliaire chargé du classement des fiches, Alphonse Bertillon. En 1882, il va littéralement révolutionner le système de signallement et de classement en mettant sur pied le « signallement anthropométrique » plus communément appelée le « Bertillonage ». Cette méthode part du principe qu'à vingt ans les os sont stabilisés et qu'il n'y a plus de changement de l'ossature humaine. Neuf mesures vont être réalisées lors de la signalisation (voir l'illustration) puis reportées sur une fiche d'identité, classée de manière à pouvoir être retrouvée dès qu'un individu déjà signalé se représente dans le service. Ainsi, 49 identifications sont réalisées en 1883, 241 en 1884 et 1187 en 1887. Vu son efficacité, cette méthode fut adoptée par toutes les polices étrangères. Cependant, à la fin du 19e siècle, en Argentine en 1892 puis à Londres en 1901, un nouveau procédé d'identification des récidivistes apparaît : la dactyloscopie. Plus simple à mettre en œuvre, offrant la capacité d'identifier des traces, cette méthode remplace rapidement le « Bertillonage ». Elle prévaut encore aujourd'hui dans le monde entier. Elle est complémentaire à l'identification au moyen de l'ADN, plus fastidieuse en termes de coûts et de procédures.

Trois questions à Bruno Flückiger

Chef de la division récidivistes

Quelle est votre principale préoccupation en tant que chef de cette division ?

La sécurité sans aucun doute. Mes collaborateurs ne sont pas des policiers. Nous les formons donc afin qu'ils acquièrent quelques fondamentaux et les gestes appropriés dans les situations qu'ils peuvent rencontrer en étant toujours au contact de personnes privées, même momentanément, de liberté. Dans ces moments, des tensions peuvent exister même si cela reste très rare. Ils apprennent à se déplacer avec une personne menottée, monter les escaliers, ouvrir une porte sans se mettre inutilement en danger. Le but est de limiter les risques lors de chaque déplacement et de chaque contact avec des prévenus à contrôler.

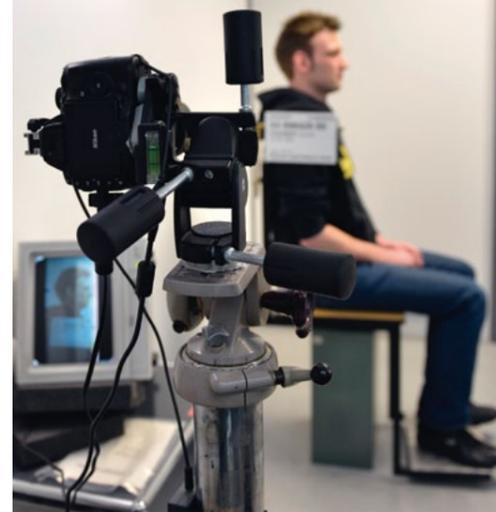
La principale difficulté de votre travail ?

Le nombre de prises de mesures signalétiques a explosé ces dernières années ! Il s'agit donc de répondre à tous les partenaires, à savoir les polices communales, les gendarmes, les inspecteurs, les polices cantonales, la police fédérale, etc., etc. Chacun voit naturellement son dossier comme une priorité mais la gestion de l'agenda est extrêmement complexe. Il s'agit d'avoir une excellente coordination entre tous afin de remplir les objectifs élevés. J'ai la chance de faire partie d'une équipe très soudée et motivée ! Nous parvenons à remplir les objectifs même si cela demande beaucoup de flexibilité.

Et votre défi majeur ?

J'ai le souci permanent d'informer et d'expliquer aux policiers pourquoi il est indispensable de passer systématiquement et sans exception tous les prévenus aux mesures signalétiques, même ceux qui auraient déjà été contrôlés dans un passé proche. Nous avons en effet introduit le prélèvement systématique des données signalétiques d'un même prévenu pour chaque nouvelle procédure, le code de procédure pénale imposant l'effacement automatique des données, lorsqu'il n'y a pas d'ouverture par le procureur ou pas de condamnation. C'est actuellement la seule méthode dont nous disposons pour éviter que les données appartenant à des récidivistes disparaissent des bases fédérales. Le prélèvement systématique des données signalétiques a conduit à une augmentation considérable du nombre de passages à l'Identité judiciaire dès le milieu de l'année 2011. Fin 2012, nous avons dépassé de plus de 30% la moyenne trimestrielle du nombre de passages enregistrés avant 2011. Il faut noter, que la politique du passage systématique a fait suite à des statistiques que nous avions effectuées en 2010. A cette occasion, nous avions constaté que 10 ans après leur prélèvement, environ 80% des données signalétiques des personnes condamnées par la justice (condamnations avec sursis) étaient effacées. Les 20% restant appartenaient à des personnes condamnées à des peines privatives de liberté ferme ou à des mesures.

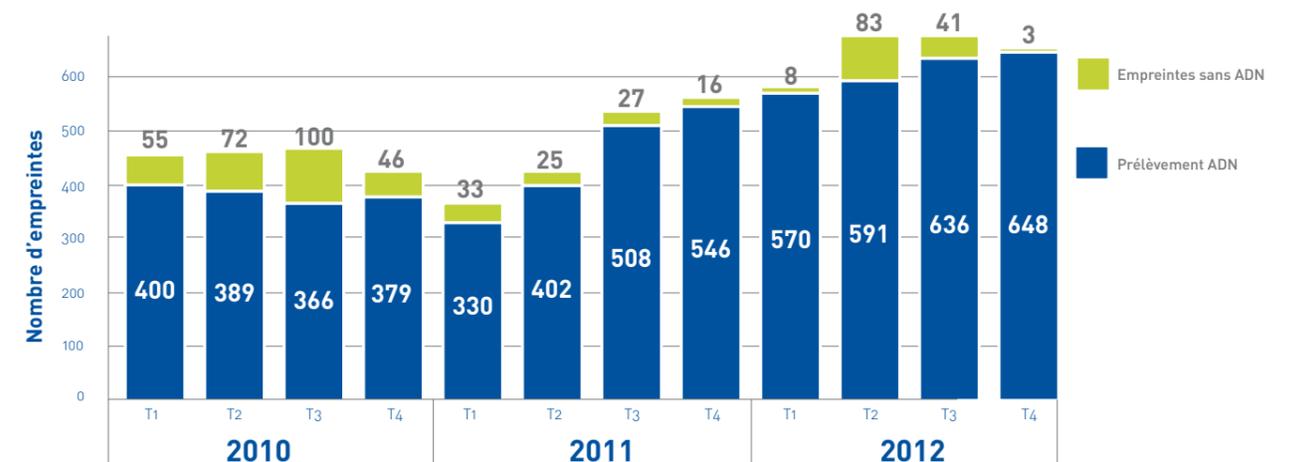
La photographie signalétique du prévenu derrière un écriteau avec ses données personnelles, clôt la procédure des mesures signalétiques.



Que dit la loi ?

Actuellement, le prélèvement des mesures signalétiques (ADN compris) est régi par les articles 255 ss et 261 ss du Code de procédure pénale ainsi que par diverses lois spécifiques telles que la Loi sur l'ADN et l'Ordonnance sur le traitement des données signalétiques. D'après ces normes légales, l'office en charge de leur gestion, soit l'Identité judiciaire pour le canton de Vaud, a l'obligation de les effacer lorsque la procédure pénale n'aboutit pas à une condamnation (non entrée en matière, classement, acquittement, etc.). De plus, l'art. 255 CPP limite le prélèvement de l'ADN en fonction de la qualification de l'infraction (uniquement sur les prévenus de crime ou délit).

Des chiffres clefs



On observe une brusque baisse avec l'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale en janvier 2011. Celle-ci est principalement due à l'introduction du nouveau statut de personne appelée à donner des renseignements (PADR, art. 178 ss CPP). Comme il ne nécessitait pas la présence d'un avocat lors de l'audition des suspects, ce statut a tout d'abord été privilégié par les enquêteurs. Il a cependant vite trouvé ses limites, les principaux actes de procédure, ainsi que la possibilité du passage aux mesures signalétiques étant limités au seul prévenu. Par la suite, nous avons aussi introduit le prélèvement systématique des données signalétiques d'un même prévenu pour chaque nouvelle procédure (voir explication dans 3 questions à Ipa Bruno Flückiger), ce qui explique en partie l'augmentation des chiffres pour 2012.



Prévention Suisse : Rencontre avec Martin Boesch

Sa mission:

Sensibiliser la population à l'importance de se prémunir face aux risques, inciter la population à y participer pour en assurer le succès; La prévention de la criminalité suisse doit prendre en compte les particularités linguistiques et culturelles propres à la Suisse.

Partenaires

La prévention suisse de la criminalité (PSC) située à Berne représente l'organe de coordination de la prévention en matière de lutte contre la criminalité et la délinquance en Suisse. Elle est composée d'une commission de direction, d'une commission spécialisée et d'une commission de projet. Ses deux responsables Martin Boesch et Chantal Billaud sont en contact permanent avec les instances fédérales et cantonales et sont impliqués dans l'élaboration de nombreuses campagnes mise en place au niveau national.

Réalisé par E.B.

La prévention de la criminalité implique une connaissance parfaite du terrain pour faire remonter les informations, les centraliser et ainsi proposer des supports de communication efficaces pour conseiller la population. La prévention exige la participation, la collaboration et le travail de tous, tant les acteurs policiers que les citoyens ou les instances étatiques. C'est à ce titre que la PSC compte parmi les partenaires privilégiés de la Police cantonale vaudoise tant dans l'échange d'informations, que dans la mise à disposition de matériels de campagnes préventives. En plus de la mise à disposition de matériels de communication, ce partenariat permet à la Police cantonale de bénéficier des expériences menées au niveau fédéral et dans les autres cantons. La Prévention Suisse de la Criminalité profite quant à elle des retours de l'expertise des policiers vaudois et de leur présence sur le terrain pour soutenir la diffusion de ses messages. Cette collaboration constitue un parfait exemple des avantages inhérents au fédéralisme vertical et horizontal. Nous vous proposons ici un regard croisé sur ce partenariat.

Interview: Martin Boesch, Directeur de la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) Martin Boesch directeur de la Prévention suisse de la criminalité. Précédemment directeur du centre national d'informations et de docu-

mentation AIDS INFO DOCU SCHWEIZ fort, d'une expérience importante dans l'élaboration et la mise en pratique des campagnes de prévention.

La Suisse présente une extrême diversité des publics cibles, comment procédez-vous pour fournir des messages qui résonneront aux quatre coins du pays ?

Notre public cible est constitué de l'ensemble des habitants de Suisse, soit une population évidemment multiple aux besoins distincts composé de plusieurs langues et plusieurs cultures. Ce sont assurément des éléments auxquels il faut faire attention. Notre organisation elle-même incorpore la multiplicité des acteurs. Les multiples facettes de la Suisse sont en effet présentes à tous les niveaux de l'organisation de la PSC. Nous sommes chargés de missions par une commission de direction composée des directeurs et directrices de tous les concordats policiers de Suisse (Suisse Romande, Suisse Nord-Ouest, Suisse Centrale et Suisse orientale). La commission de projet, qui nous aide à concevoir l'aspect stratégique des campagnes, est composée de quatre commandants de corps de police, de quatre chefs de police judiciaire ainsi que des directeurs de l'Institut suisse de

police et de la police judiciaire fédérale. Finalement des policiers et policières de tous les concordats composent la commission spéciale qui accompagne les projets. Le chargé de Prévention vaudois, Pierre-Olivier Gaudard, fait notamment partie de cette dernière. De plus, l'élaboration des projets débute par une analyse approfondie de la situation: Qui fait quoi en Suisse et avec quel impact? Que doit-on éventuellement adapter aux besoins de toute la Suisse. Nous observons également l'étranger en prospectant quelles sont les campagnes qui pourrait être adaptées en Suisse.

Ressentez-vous des différences de sensibilité entre Romandie et Suisse alémanique, sur les thèmes, sur la façon de les communiquer, sur leurs réceptions par le public?

Tout à fait ! Il faut d'abord stipuler que les statistiques policières révèlent les problèmes d'actualité pour chaque région avec des différences évidentes auxquelles les polices cantonales fournissent des réponses en proposant des campagnes régionales. Quant à nos campagnes, les graphismes et les informations sont identiques pour toute la Suisse. Mais il y a des différences en termes de slogans et également sur le nom de certaines brochures.

On essaye de trouver un langage susceptible de toucher chacun. Pour cela, il faut non seulement traduire nos textes et slogans, mais aussi adapter les informations pour les différentes régions linguistiques. La réception de nos messages reste cependant la même : une forte adhésion à nos messages et une reconnaissance de nos efforts ! Cependant nos efforts doivent encore s'intensifier, car souvent les gens ne cherchent et lisent nos informations qu'après avoir subi un délit, c'est un peu malheureux. Notre visibilité n'est pas encore suffisante.

Votre site propose un panel très large de thématiques, existe-t-il des facteurs récurrents qui font qu'une campagne est efficace ?

Malheureusement je tiens à souligner que nous n'avons pas de système d'évaluation des campagnes en cours qui permettrait de connaître les facteurs propices à leur réussite. Il est clair que comme dans toute communication, il faut utiliser des mots simples, des slogans et des images marquants. C'est véritablement l'appui et l'ancrage local des polices cantonales qui nous aide à diffuser nos messages au public. Nous ne sommes que deux au bureau de la PSC et cette collaboration des corps de police cantonaux et municipaux est primor-

diale ! Dans les faits, c'est eux qui sont au contact quotidien avec les habitants. Je crois donc que cette collaboration étroite entre la PSC et les corps de police cantonaux et municipales est le facteur le plus important pour le succès de nos campagnes.

Les problèmes de criminalité tentent à augmenter. Doit-on repenser le rôle de la prévention ?

Je ne crois pas que nous devions repenser en profondeur le rôle de la prévention. Nous avons déjà beaucoup réfléchi au rôle de la prévention dans nos commissions, notamment sur les améliorations à apporter dans la collaboration entre la PSC et les chargés de prévention des corps de police. Dans la prévention de la criminalité nous avons toujours deux axes qui se présentent : Tout d'abord la prévention de la criminalité, qui permet au public de connaître les moyens de se prémunir tant que possible contre les délits. Mais il faut parallèlement intégrer la peur des habitantes et habitants du pays de devenir victimes, même si les probabilités sont faibles. Il faut toujours travailler avec ces deux éléments en tête. Je vois peut-être une amélioration quant à la promotion d'un « réflexe de la prévention », soit la mise à profit de chaque contact de la police avec la population pour passer au moins un message de prévention !

Quelles sont les thématiques et les stratégies d'avenir en terme de prévention?

Beaucoup des thématiques déjà abordées restent d'actualité et ne sont pas amenées à disparaître, notamment les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle, les nouveaux médias ou encore les vols dans les voitures. Mais je crois que la thématique la plus importante de ces prochaines années porte sur le « mieux vivre ensemble ». Cela se décline par des stratégies portant sur la sécurité urbaine, mais aussi en travaillant sur la notion de civisme. Pour le premier thème, les grandes villes en Suisse sont déjà en train d'améliorer leur sécurité, avec des efforts particuliers dans les zones sensibles dans lesquelles les habitants vivent dans un sentiment d'insécurité. Pour le civisme, je me réfère aux situations dans lesquelles les habitants sont témoins de situations dangereuses ou criminelles notamment d'affrontements et face auxquelles ils ne savent pas forcément comment réagir. Appeler les secours, témoigner sont des gestes civiques qui devraient être automatiques.

Vous êtes particulièrement impliqué dans la prévention face à l'utilisation inadéquate des réseaux sociaux, les diaboliser aujourd'hui comme le font certains acteurs ne reviendrait-il pas à condamner la télévision il y a 50 ans, soit avoir une guerre de retard? Quelle



Faire confiance c'est bien, vérifier c'est mieux!

La police met en garde contre l'«astuce du neveu»

L'«astuce du neveu» désigne une escroquerie par laquelle une personne vous contacte en se faisant passer pour un parent (neveu, nièce, etc.) ayant besoin d'argent de toute urgence. Cette personne vous explique en outre qu'il ne lui est pas possible de venir récupérer l'argent personnellement, mais qu'elle enverra une tierce personne.

Comment ça se passe: L'escroc au téléphone commence par vous laisser deviner qui il est afin que vous essayiez de reconnaître en lui un parent. Dès que vous prononcez un prénom («Robert, c'est toi?») il confirmera immédiatement. Ainsi, il a établi une relation de confiance qui vise à ce que vous confiiez une somme d'argent à la tierce personne qu'il est soi-disant obligé d'envoyer.

Trois questions à Pierre-Olivier Gaudard

Responsable de la Division Prévention Criminalité de la Police cantonale vaudoise

Dans quel cadre travaillez-vous avec la Prévention suisse de la Criminalité, s'agit-il d'une collaboration épisodique, continue ?

La PSC exerce un rôle important de coordination et de relais avec les autorités fédérales et les autres cantons. Elle organise deux journées de formation continue par année. Ces rencontres sont non seulement l'occasion de compléter nos connaissances dans le domaine très vaste de la prévention mais également d'échanger avec des collègues d'autres cantons impliqués dans des actions de prévention. De plus, la PSC édite de nombreuses brochures que servent de support à nos actions cantonales ou locales. Dans le cadre de la commission spéciale, je participe à l'élaboration de

campagnes ainsi que de brochures. Cette commission est un groupe de réflexion d'une quinzaine de personnes représentant tant des cantons à forte population que certains cantons de Suisse centrale. Le rôle de ses membres est important, chacun apportant sa connaissance du terrain et sa sensibilité culturelle aux deux responsables de la PSC. Notre collaboration peut donc être qualifiée de continue, en ce sens qu'outre les deux à trois fois rencontres annuelles de la commission spéciale, nous entretenons de nombreux contacts avec Chantal Billaud et Marin Boess.

Quel est l'apport de cette collaboration ?

D'une façon très concrète, la PSC fournit de la documentation à chaque canton; brochures, flyers, ainsi qu'un site Internet très riche en informations. L'expertise des deux responsables de la PSC est importante pour animer des journées de formation

continue ou lors des deux rencontres annuelles organisées par ses soins. Enfin, leurs contacts avec les autorités fédérales, les autres cantons et les milieux universitaires nous permettent d'être informé sur l'actualité en matière de prévention en Suisse, voir à l'étranger.

Avez-vous des projets communs particuliers en perspective ?

Un grand projet qui me tient particulièrement à cœur doit être réalisé par la PSC. Il s'agit de favoriser et de développer l'engagement civique des citoyens. Ce projet devrait se concrétiser fin 2013, au plus tard en 2014. Il me semble très important car il a comme objectif de renforcer le maillage civique, une notion fondamentale en terme de prévention de la criminalité particulièrement par rapport aux incivilités juvéniles.

est votre stratégie face aux dérapages évidents toutefois possibles ?

Nous ne sommes évidemment pas du tout opposés à l'utilisation d'Internet! C'est une invention remarquable, mais il est capital tant pour les jeunes que les adultes d'en maîtriser tous les aspects et les outils. Les réseaux sociaux sont en passe d'être utilisés par la majorité des suisses, il est donc important que tout le monde ait conscience des pièges potentiels et qu'il puisse naviguer en toute connaissance et en toute sécurité. Bien des délits du monde physique existent aussi sur la toile, pédophilie ou encore escroquerie. Nous essayons d'informer sur ces pièges et d'améliorer la compétence des utilisateurs.

Enfin, comment décrieriez-vous votre collaboration avec les polices vaudoises ?

Très positive ! Le corps de police du canton de Vaud est un corps important avec un chargé de prévention très impliqué. De plus, les polices communales, qui connaissent très bien les besoins de leurs habitants, fournissent un appui local fort apprécié. Nous participons régulièrement, dans le cadre de programmes de formation continue, aux mesures de formation du corps de police du canton, ce qui nous permet de mieux comprendre leurs besoins ainsi que ceux des polices municipales du canton de Vaud. ■



Es-tu au net avec Internet?

Une Vie brisée au bout du clic

www.safersurfing.ch

200 km/h uniquement au service!



Stanislas Wawrinka

La route n'est pas mon circuit



votrepolice.ch

AUTOCORNER
LUTRY



Sur le vif

Les spécialistes des groupes d'intervention en terre vaudoise



G.I.P.N.
France



S.E.K.
Allemagne



R.A.I.D.
France



P.A.B.
Belgique



D.A.R.D.
Suisse



G.T.I.
Canada

Régulièrement, des collaborateurs du DARD ont l'opportunité de partir à l'étranger dans un but instructif de partage d'expériences et de tactiques. La semaine du 18 au 22 mars 2013 fut donc pour eux une semaine importante. Après plusieurs participations à des exercices avec les forces spéciales d'autres corps de polices à travers le monde, c'était le DARD qui avait le privilège d'accueillir pour la première fois ses pendants en terre vaudoise.

Réalisé par Frédéric Scholl

Avec près de 40 participants, cette semaine haute en couleur regroupait des éléments des unités spéciales suivantes: Le GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale) rennais et le RAID (Recherche assistance intervention dissuasion) français, le SEK (Spezial Einsatz Kommando) rhénan, le PAB (Peloton anti-banditisme) liégeois, le GTI (Groupe tactique d'intervention) québécois et le DARD (Détachement d'action rapide et de dissuasion).

Dans l'optique de promouvoir les échanges de connaissances afin de parfaire leurs compétences techniques dans des situations d'actions réalistes sur le terrain, plusieurs scénarios et ateliers ont été mis sur pied par les instructeurs et directeurs d'exercice dans des friches industrielles de la région lausannoise.

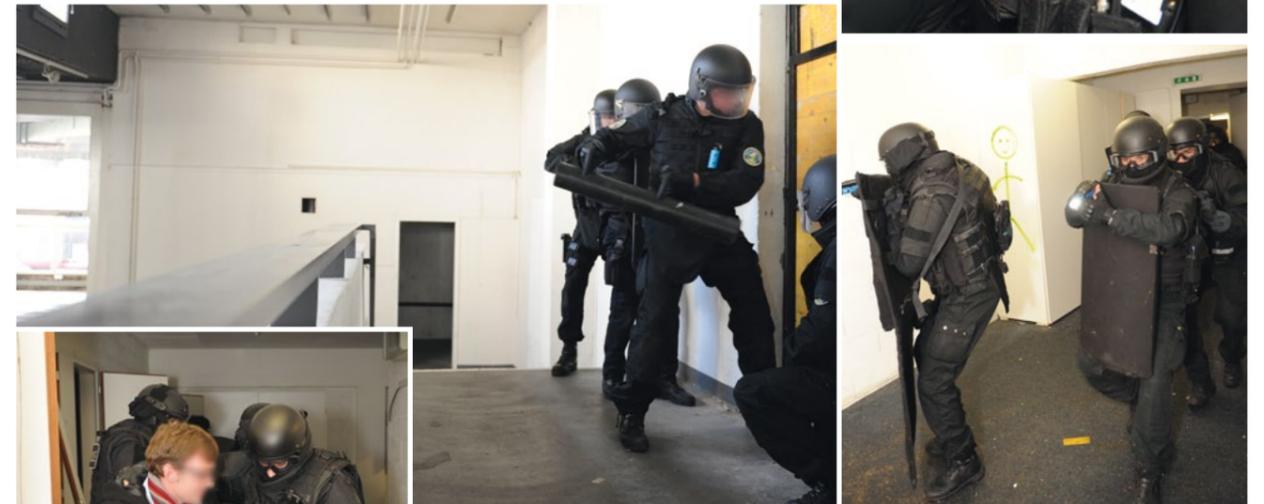
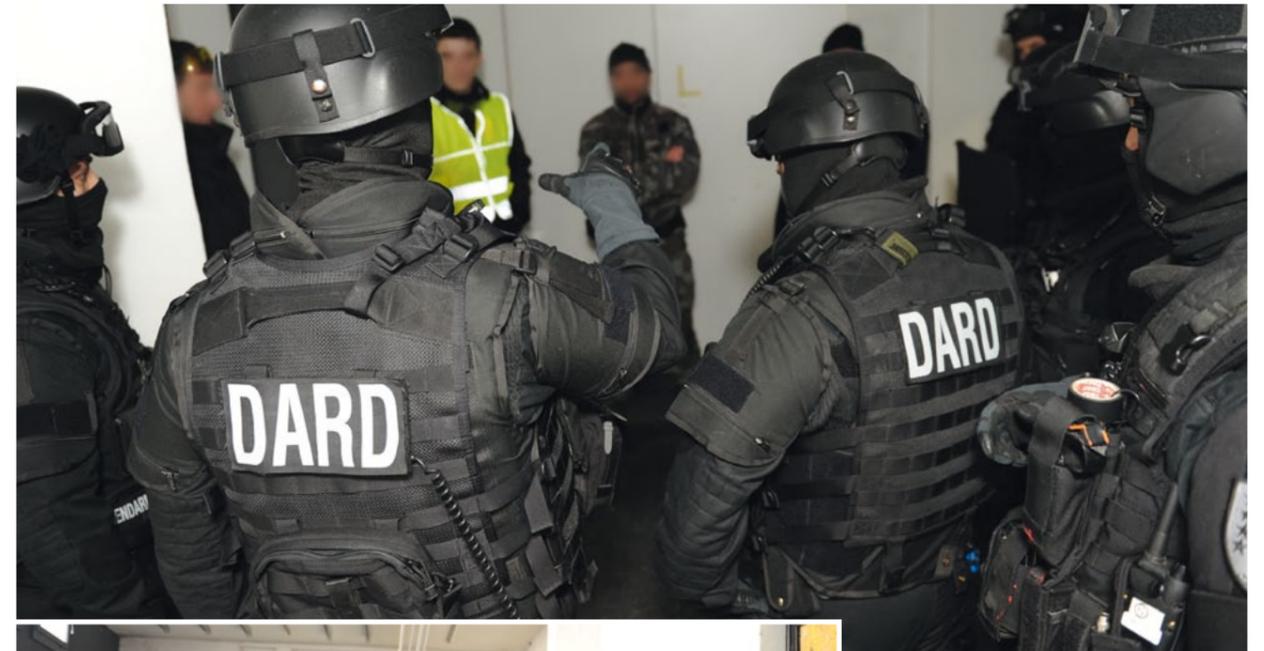
Les thèmes ainsi abordés ont été notamment l'infiltration tactique dans un bâtiment, la compréhension de la différence entre infiltration et assaut d'un édifice, le contrôle de pièces sous couverture, l'intervention d'urgence lors d'une prise d'otages avec fouille des volumes ainsi que l'assaut de bus et de trains. Le groupe a également travaillé en collaboration avec le GATF (Groupe d'appui tactique feu) sur des exercices d'assaut avec risque d'incendie ou d'explosion.

Il ressort de ces échanges que les forces de police étrangères sont enchantées de ce

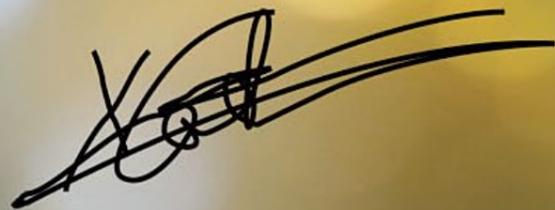
qu'elles apprennent lors de ces stages et ont été impressionnées par le professionnalisme du DARD. « Bien que les schémas soient similaires dans les grandes lignes au sein des différentes unités, ces exercices permettent l'échange de particularités auxquelles on n'aurait pas pensé spontanément, ce qui permet un grand enrichissement mutuel en terme de compétences. » remarque le capitaine Florian J. du RAID. Visiblement, les forces étrangères ont été fascinées par la qualité des manœuvres du DARD, spécialement la discrétion dans les phases d'approche d'objectifs.

« Cette semaine a été, pour nous, riche en partages et enseignements. Il est en outre réconfortant de voir que nous sommes capables d'intervenir avec pratiquement le même niveau de connaissances que, par exemple, le RAID ou le GTI. En conclusion, je dirais qu'il est primordial de conserver ces échanges. C'est notamment grâce à eux que nous parvenons tous à nous améliorer afin de pouvoir répondre efficacement aux différentes menaces qui planent sur notre société. » conclut l'adjudant Claude V., chef du DARD.

Finalement, hormis un entraînement physique rigoureux et un psychisme hors du commun, ce qui distingue les hommes de ces unités d'intervention, c'est avant tout leur humilité. Ils sont en effet conscients de n'être, somme tout, que des hommes... comme vous et moi... ■



Portrait



Xavier Gretillat (suisse)
www.xaviergretillat.com

« *Le billard ? C'est dans un même élan la stratégie des échecs et le doigté du pianiste de concert.* » **Albert Einstein**

Invaincu au billard français depuis plus de 20 ans en Suisse, le caporal Xavier Gretillat gagne les rangs de la police lausannoise en 1999 avant d'entrer à la Gendarmerie vaudoise en 2012. Comment ce champion concilie-t-il passion et vie professionnelle ?

Réalisé par Frédéric Scholl

Lorsqu'une magnifique aventure débute avec une simple activité

C'est durant l'été 1986 que le caporal Xavier Gretillat, alors âgé de 13 ans, découvre le billard français au club de Prilly, grâce au Passeport vacances. Sans davantage de conviction pour ce sport, il ne commence par venir au club qu'une ou deux fois par semaine parallèlement au football qu'il pratique assidûment. En quelques mois seulement, son enthousiasme pour cette nouvelle discipline grandit à force de pratiquer et il se met rapidement à enchaîner les séries. En 1988, le club de Prilly est malheureusement inondé suite à l'explosion d'une conduite d'eau. Xavier Gretillat s'inscrit alors au club de Lausanne devenu aujourd'hui l'Académie Lausannoise de Billard (ALB). Cette même année, il participe pour la première fois au championnat suisse par équipe pour son nouveau club. En 1989, il gagne son premier championnat suisse junior ; une finale mémorable où il aura fallu plusieurs prolongations pour départager les protagonistes. Pendant son apprentissage d'employé de commerce, Xavier ne parvient pas à trouver le temps nécessaire à l'assouvissement de sa nouvelle passion, mais dispense tout de même parfois des cours au sein de l'ALB ce qui contribue grandement à sa progression. A la conclusion de sa formation, il décide de travailler uniquement à temps partiel ce qui lui permettrait de pratiquer à sa guise et trouve un emploi d'enquêteur commercial. En 1995, il acquiert son propre billard et devient ainsi indépendant de l'ALB pour ses entraînements, mais y reste

toutefois affilié afin de pouvoir participer au championnat suisse sous ses couleurs. Ce n'est qu'en 1999 qu'il rejoint Police secours à Lausanne où il exercera jusqu'en 2012. Au mois de septembre, il est transféré à l'unité 2 de la brigade d'intervention de la Gendarmerie vaudoise.

La trilogie vers l'accomplissement

Son métier, sa passion et sa personnalité façonnent une subtile trilogie qui le mène vers une forme d'accomplissement. En sus des activités liées à son univers professionnel, ce que le caporal Gretillat affectionne tout particulièrement, c'est de pouvoir disposer de suffisamment de temps pour exercer son sport grâce à ses horaires de travail irréguliers et des tranches aménagées en conséquence. « *On m'a dit que c'était normal, mais je tiens vraiment à remercier les personnes qui m'ont permis de disposer de congés supplémentaires pour pouvoir m'adonner à ma passion.* ». D'un autre côté, son sport lui apporte beaucoup de calme dans

son métier. Calme par nature, il use souvent de cette force pour ne pas rentrer dans les jeux de provocation de certains troubles fêtes ou faire descendre la température de certaines situations qui auraient pu tourner au vinaigre, mais à l'image d'un caméléon, il s'adapte très facilement à son environnement et sait quitter ce canevas de calme quand la situation l'exige. Parallèlement à ses activités habituelles, il apprécie se ressourcer avec la quiétude de la montagne et pratique également la varappe.

Quand la passion prime sur l'argent

Moins connu que son cousin d'outre atlantique, le billard français est une discipline qui se joue sur une table sans trou et avec uniquement trois boules. Simple à jouer de prime abord, le billard français devient très compliqué dès un certain niveau et il faut acquérir une grande expérience avant de pouvoir prétendre à un titre. « *Tout dépend de comment on le considère. Chacun est libre de pratiquer au niveau qu'il le souhaite.*



Que ce soit comme loisir dans un bar avec quelques amis autour d'un verre ou comme sport d'élite. L'autre différence d'envergure, ce sont les gains. Chaque année les joueurs de snooker empochent des millions de dollars en gains de tournoi et même le centième mondial engrange déjà une centaine de milliers de dollars. « Au billard français, nous sommes les parents pauvres de cette discipline. On ne gagne rien du tout. C'est un sport de passion. Si on n'est pas passionné rien ne sert de commencer. ». Pourtant, Xavier Gretillat ne sait toujours pas expliquer ce qui l'a poussé vers ce sport. Peut-être l'attrait pour la difficulté ou de trancher radicalement avec le sport d'équipe qu'est le football ? Il se dit néanmoins hypnotisé par ces boules qui roulent sur la table.

Le doigté du pianiste et la stratégie des échecs

Triple champion d'Europe et septuple vice champion d'Europe, le caporal Gretillat a gagné son 42ème titre de champion suisse individuel dernièrement. Il explique notamment que le niveau helvétique est relativement bas et qu'il n'y a pas de concurrence. « Ca fait bientôt 20 ans que je n'ai pas perdu ! ». Il avoue aussi qu'il pratique près de 20 heures de billard par semaine. Demandant beaucoup de patience et d'assiduité, il aime comparer son sport au piano où, bien qu'on

n'y éprouve pas du plaisir tout de suite, il faut rigoureusement faire ses gammes. Aussi, dans la mesure où le résultat est fonction de l'accumulation du nombre de séries, la stratégie est un facteur clé de succès. « Au billard français, on pourrait passer sa vie à étudier des stratégies. ». Cependant, le plus compliqué semblerait de mettre en application la stratégie qu'on a choisie, ne se contentant pas de simplement rentrer une boule dans un trou. A l'instar de la stratégie de son cousin américain, celle du billard français est bien plus riche à cause de l'infinité de combinaisons réalisables, mais Xavier avoue toutefois qu'il pratique de temps à autres d'autres formes de billard, mais uniquement avec ses amis. Au final, les points qui ont surtout marqué le caporal Gretillat sont son premier titre de champion d'Europe en 2002 et sa participation aux championnats du monde de Carvin (F) en 1995.

Les intéressés par cette discipline peuvent franchir la porte de l'académie de billard de Lausanne (avenue Edouard Dapples 34) ou prendre directement contact avec le caporal Gretillat via son site internet (www.xaviergretillat.com) où il met gratuitement à disposition des tutoriaux vidéo ainsi que son livre de 700 pages sur le billard français. Il est d'ailleurs, à sa connaissance, le seul joueur au monde à proposer ces prestations. ■

LE SAVIEZ VOUS?

Le billard apparut à la fin du Moyen Âge. Proche du croquet et du jeu de mail, il se jouait au sol et s'appelait alors « billard de terre ». Le jeu pratiqué sur une table spéciale date du début du XVIe siècle. François Ier en était un adepte convaincu. Il fallut cependant attendre Louis XIV pour que la pratique du billard prenne un véritable essor. A l'instar du bilboquet sous le règne d'Henri III, le billard suscita l'engouement de la Cour.

De nombreuses variantes, qui se pratiquaient sur des tables aux formes les plus diverses (triangulaires, de dimensions réduites et parfois ornées de chevilles et d'arceaux) firent leur apparition aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les cannes se terminaient alors en crosse. C'est en effet sous la Restauration qu'elles prirent leur forme actuelle et que le procédé, petite rondelle de cuir fixée à l'extrémité de la queue, fut inventé.

Source: Club des amateurs de billard, www.c-a-b.ch



L'instantané Prévention routière

Lors du lancement de la campagne de prévention routière «La route n'est pas mon circuit», le tennisman vaudois Stanislas Wawrinka, 10e joueur mondial, s'est de bonne grâce prêté au jeu des photos! En souvenir d'une visite, dans les murs de la Police cantonale vaudoise, fort appréciée par le Commandant Jacques Antenen, grand fan de tennis et de sport en général ...





Le caporal Claude Corboud, diplômé du Centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la Gendarmerie française.

Coup de Cœur

Le caporal Claude Corboud, spécialiste de la montagne

Après onze semaines réparties de août 2012 à février 2013, au Centre de formation de la Gendarmerie nationale à Chamonix, le cpl Claude Corboud devient le gendarme de montagne le mieux formé de la Gendarmerie vaudoise avec l'obtention du Diplôme de qualification technique montagne (DQTM). Une véritable passion mise au service du citoyen. Rencontre.

Réalisé par Olivia Cutruzzola

Au fil de l'évolution tant technique – amélioration du choix et du confort du matériel – que qualitative, avec de nombreuses possibilités de pratiquer des sports divers et variés (escalade, raquette, ski, randonnées, grimpe, etc., etc.), les activités en montagne et haute montagne se sont largement démocratisées ces dernières années. Un nombre toujours plus important de personnes de tous les niveaux fréquentent les sites montagneux qui deviennent pour certains très prisés. Corollaire logique de cette évolution, les risques d'incidents et d'accidents en montagnes augmentent ! Il est donc devenu indispensable que les divers intervenants, professionnels de la montagne – guides, accompagnateurs, pisteurs, personnel des remontées mécaniques, sauveteurs et urgentistes – se forment et puissent évoluer en toute sécurité lors des missions spécifiques. La Gendarmerie vaudoise, sous l'égide du Lieutenant-colonel Jacques Marchand, l'a compris en mettant sur pieds un peloton de montagne en 2009. L'ancien Commandant de la Gendarmerie avait donné la mission à l'adj Patrice Carrel, chef de poste à Leysin et grand connaisseur de la montagne, d'élaborer les bases de cette nouvelle structure. Validé

au travers d'une Convention signée le 25 août 2010, le concept repose sur une étroite collaboration avec les colonnes de secours, soit le secours alpin Romand (SARO). En bref, la convention scelle les bases légales, le niveau de formation, les responsabilités civiles et pénales ainsi que le financement de l'intervention en montagne pour les postes concernés, à savoir ceux de Leysin, des Diablerets, de Château-d'Oex, du Sentier et de Sainte-Croix. Ils regroupent 34 collaborateurs, dont 5 formateurs. Le Caporal Claude Corboud, fraîchement et brillamment (il a terminé 3e d'une volée de 40 gendarmes) diplômé du Centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la Gendarmerie française en fait partie. Nous l'avons rencontré quelques mois après son retour de Chamonix.

Cpl Claude Corboud, dites-nous-en un peu plus sur la formation que vous avez suivie à Chamonix, au sein de la Gendarmerie nationale française...

Cette formation s'inscrit dans le concept global de formation du personnel des pelotons de Gendarmerie de montagne

(PGM) et de haute montagne (PGHM) de la Gendarmerie nationale française. Un cursus de formation basé sur l'apprentissage des techniques de montagne et la pratique dans le milieu est obligatoire pour intégrer ces unités spécialisées. Le concept comprend le Certificat élémentaire montagne (CEM) de quatre semaines, que j'ai suivi en 2010 à Lamoura, puis le Diplôme de qualification technique montagne (DQTM) de treize semaines, que je viens de suivre sur onze semaines car j'étais dispensé des cours de premiers secours déjà suivis dans le cadre d'autres formations en Suisse. Enfin le cursus se termine par le Brevet de secours en montagne (BSM) de cinq semaines. Grâce à mes bons résultats obtenus lors du CEM et au soutien de ma hiérarchie, ma candidature pour le DQTM à Chamonix a été retenue par les dirigeants du Centre de formation que je tiens à remercier pour la qualité de leur accueil et de l'instruction dispensée.

Pouvez-vous nous décrire brièvement le contenu de ce DQTM ?

La formation est découpée en trois modules, un d'été sur cinq semaines, un module sauvetage sur une semaine et enfin un module d'hiver sur cinq semaines. Chaque module débute par des examens d'entrée qui permettent d'assurer que les candidats ont le niveau technique et physique requis pour répondre aux exigences élevées. Le module « été » comprend une mise à niveau des « fondamentaux » techniques tels que les relais sur grandes voies, le relais en glace ou la progression sur les glaciers. Les quatre semaines suivantes ont été consacrées à l'escalade en rocher de longues voies et à des courses diverses d'alpinisme estival. Nous avons également reçu un enseignement plus théorique, allant des connaissances du matériel à la préparation et à la planification des courses avec les impondérables de la météo.

Le module « sauvetage » comporte divers secours en terrain difficile et en montagne et la certification pour le treuillage sur EC-145, l'hélicoptère de la Gendarmerie. Enfin le module « hiver » nous a permis de nous perfectionner dans la technique du ski sur piste, les randonnées à ski dans le somptueux massif du Mont-Blanc, et les cascades de glace de difficultés variables. Une randonnée de trois jours a été effectuée la dernière semaine avec une nuit en refuge non gardé et une nuit en igloo.

Une quinzaine de thèmes théoriques ont été étudiés et un examen écrit a ponctué le stage. De manière générale, je dirais qu'une bonne expérience en montagne ne s'acquiert que par de nombreuses courses et des journées passées sur les terrains escarpés. Ce stage est vraiment basé sur la pratique avec de nombreuses sorties ce qui est très bénéfique pour parfaire les connaissances des policiers de montagne.

Que retenir-vous de cette riche expérience humaine et professionnelle ?

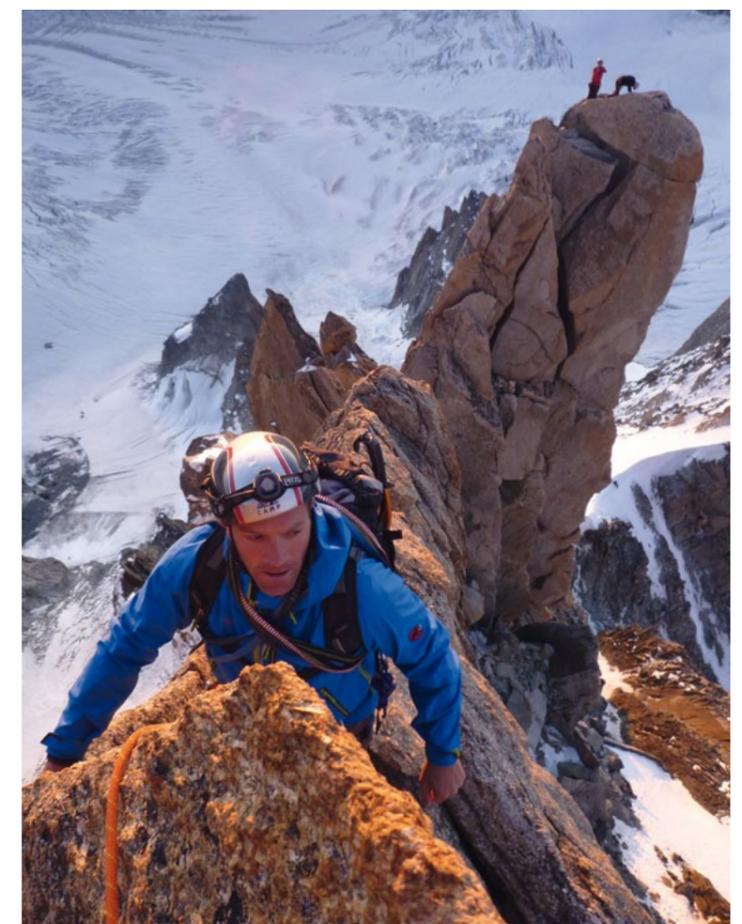
Je pense que nous pourrions transposer cet apprentissage dans la formation des intervenants judiciaires spécialisés dans le milieu de la montagne en Suisse et plus spécifiquement dans nos rangs à la Gendarmerie vaudoise. Cette formation peut également être utile lors d'enquêtes en cas d'accidents de sport, particulièrement dans les écoles et les salles d'escalade ainsi qu'en falaises. La maîtrise technique et la connaissance du terrain ne peuvent s'acquérir que par une pratique régulière dans la montagne. Les cadres de la Gendarmerie nationale française ont intégré le fait que la sécurité des intervenants en montagne, qu'ils soient en mission de secours ou judiciaire, passe par la formation continue et la pratique régulière de leurs hommes. Le concept montagne de la Gendarmerie vaudoise permet certes aux gendarmes des postes de montagne de s'entraîner au minimum un jour par mois mais est-ce suffisant ? C'est en tous les cas nécessaire pour préserver une autonomie dans le domaine judiciaire en montagne car sans la présence en montagne de la Gendarmerie, des cas d'accidents pris en charge uniquement par les professionnels de la montagne, tels que les guides, risqueraient d'être traités de manière subjective du point de vue des responsabilités et des

Claude Corboud en un clin d'œil...

- 41 ans, marié,
- Père de deux enfants de 5 et 8 ans
- Charpentier de formation
- École d'aspirant gendarme en 2000, UI CIR Lausanne de 2001 à 2003, DARD de 2004 à 2010
- En poste à Leysin depuis mars 2010
- **Passions** : montagne, parachutisme

causes. Enfin, les Français se donnent les moyens de dispenser énormément de prévention en étant très présents en montagne au contact des montagnards. Ils peuvent ainsi appliquer quotidiennement le dicton « mieux vaut prévenir que guérir ! ». En Suisse, nous n'avons pas ces moyens si ce n'est par le biais de quelques acteurs comme le BPA ou les sections du Club Alpin Suisse. Aucune prévention n'est faite sur le terrain !

Il faut donc absolument que ce qui est mis en place depuis quelques années à la Gendarmerie vaudoise avec le concept montagne perdure mais il faudrait dans l'idéal qu'il se renforce car il en va de la sécurité des passionnés de la montagne! Bon nombre d'incidents et d'accidents pourraient être évités au moyen d'une sensibilisation à des endroits stratégiques dans le terrain. ■





Prévention routière

140 motards se sont faits plaisir en apprenant à connaître leurs limites

Quelques 140 motards vaudois ont bénéficié gratuitement d'un jour de pilotage sur le circuit de Bresse en France voisine les 28 et 29 mai dernier. L'objectif de ces journées : se faire plaisir et apprendre à connaître ses limites et celles de son engin pour éviter chutes et accidents sur nos routes.

Forte de leur volonté de sensibiliser les motards, la Police cantonale vaudoise, le Service des automobiles et de la navigation ainsi que la Section vaudoise du TCS ont décidé d'enrichir le registre de leurs actions de sensibilisation. Ils ont offert, pour la première fois dans le canton de Vaud, la possibilité à quelque 140 adeptes des deux-roues de piloter leur machine sur le circuit de Bresse en France, durant une journée, sans les contraintes et dangers inhérents à la conduite sur route. Afin d'aiguiser la maîtrise de leurs engins, les participants ont profité des conseils et de l'expertise des pilotes Bastien Cheseaux, Grégory Junod et Sébastien Suchet, aussi instructeurs moto du TCS, des experts techniques du

Service des automobiles et de la navigation, ainsi que des motards instructeurs de la Police cantonale vaudoise. Une instruction théorique de la conduite sur piste a été dispensée par les instructeurs moto du TCS et ceux du circuit de Bresse. Les motards ont également pu bénéficier des conseils d'un représentant de Bridgestone, fabricant de pneumatiques, et d'un mécanicien de Honda Suisse. Ces spécialistes étaient à disposition pour équiper et réparer les machines des participants. Malgré un peu de pluie le mardi après-midi, les conditions météorologiques et le bon encadrement de la sécurité du circuit ont permis à la manifestation de se dérouler sans blesser et avec très peu de dégâts sur les motos. ■



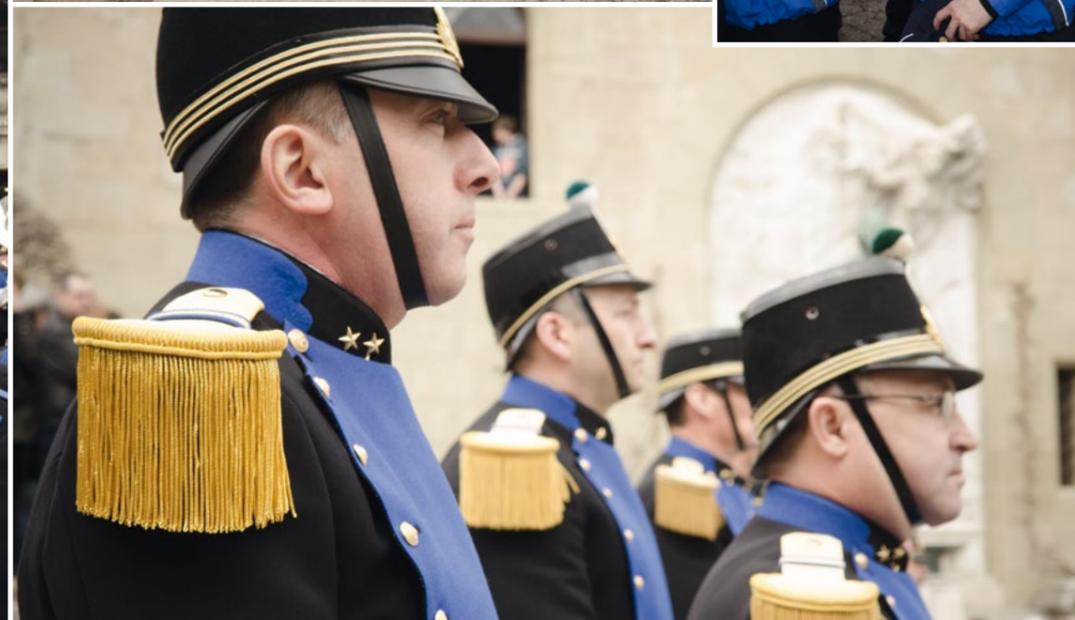


Personnel

Assermentation 2013

La cérémonie de prestation de serment des aspirantes et aspirants, ainsi que des nouveaux collaborateurs de la Police cantonale vaudoise s'est déroulée le jeudi 7 mars 2013, à 14h00, sur la Place du Château, à Lausanne.

41 aspirant(e)s gendarmes, inspectrices et inspecteurs de la police de sûreté, tous issus de l'Académie de police à Savatan, ainsi que 23 nouveaux collaborateurs / collaboratrices de la Police cantonale vaudoise ont prêté serment devant les Autorités du Pays de Vaud. Le Commandant de la gendarmerie, le Lieutenant-colonel Olivier Botteron, a annoncé l'école à la Cheffe du département de la sécurité et de l'environnement, Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. ■





Personnel



Remises des brevets fédéraux Savatan

Quelques 120 aspirantes et aspirants ont touché leur précieux sésame! Le 3 mai dernier, dans le cadre somptueux mais pluvieux de l'Académie de police de Savatan, quelques 120 aspirantes et aspirants se sont vus remettre leur brevet fédéral de policier! OC

Pour l'occasion étaient présents les Conseillers d'État, Mme Jacqueline de Quattro et M. Oskar Freysinger, accompagnés des Commandants des Polices cantonales vaudoise et valaisanne, Jacques Antenen et Christian Varone. Le Lt-Col Alain Bergonzoli, directeur de l'Académie de Police, a ainsi pu féliciter ces jeunes policiers pour leur assiduité durant leur année de formation. Lors de cette journée le lieutenant-colonel a également été

décoré par la France pour son engagement et les partenariats développés avec de nombreuses institutions de formation policière de l'Hexagone. Invitées, les Milices vaudoises ont agrémenté cette cérémonie par de belles et rythmées évolutions à pied. Cette journée riche en émotions a également été agrémentée par les prestations appréciées de la fanfare de la Police cantonale vaudoise. ■





🇨🇭 BONNET - BIJOUTIER DEPUIS 1895



= une escapade à Barcelone



Lausanne - Rue du Petit-Chêne 27

Crissier - Léman Centre

Morges - Grand-Rue 61

Yverdon-les-Bains - Place Pestalozzi 8

WWW.GOLD-SWISS-SERVICE.CH